

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN

Relevé des décisions prises lors de la séance du 03 juin 2024

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Madame Jeanne GIRARD, Monsieur Michel BAUCHET, Madame Christiane BRETONNEAU, Monsieur Joseph LIZEUL, adjoints.
Monsieur Michel CRENN, Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Madame Isabelle HELLARD, Monsieur Jean-François VALLEE, Madame Sandrine GOMEZ, Monsieur Karl VALLIERE et Monsieur Bruno SICARD.

ABSENT : Madame Ingrid BIZEUL (donne pouvoir à Madame Isabelle HELLARD).

Secrétaire de séance : Madame Sandrine GOMEZ

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 avril 2024.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

2- Convention annuelle d'objectifs entre la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine et la commune de Pénestin.

- Convention du 1^{er} janvier 2024 au 31 janvier 2024 pour un montant de 63 319,10 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

3- Convention tripartite portant autorisation à usage en vue de la pratique du vol libre - parapente.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

4- renouvellement du classement « commune touristique ».

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

5- Convention 2024 – école Saint Gildas (participation de la commune aux frais de fonctionnement).

- Coût d'un élève primaire : 442,62 €
- Coût d'un élève maternelle : 1 960,52 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

6- Mise en place du Compte Financier Unique (CFU).

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

7- Attribution exceptionnelle d'une subvention à l'Association de la Mine d'Or.

- Subvention de 1 500 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

8 – Tarif pour la mise en place d'un support publicitaire à des fins de commercialisation de logements situés à la Mine d'Or.

- Tarif 150 €/an pour un support d'1m²

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

9 – Tarifs 2024 : redevances des mouillages du littoral (plaisance et professionnels).

- Secteurs de Poudrantaïs, du Bile, du Maresclé, de Men-Armor et Camaret ainsi que pour les professionnels : 196,21 € TTC (163,51 € HT).

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

10 – Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR) – adoption de la cartographie municipale.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

11 – Aliénation du terrain cadastré ZD 133 situé Allée de Poudrantaïs.

- 50 €/m² soit un total de 1 550 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

12 – Création d'un poste dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion ».

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

13 – Information municipale.

- Décision de justice : recours association Les Amis du Pays entre Mès et Vilaine / commune de Pénestin contre l'arrêté du 24 juin 2021 – rejet du recours par le tribunal administratif de Rennes.

A Pénestin, le 04 juin 2024

La Secrétaire
Sandrine GOMEZ

Le Maire,
Pascal PUISAY